

JANVIER 2025

A.D.O.S.O.M

Residence Windsor

16 avenue Windsor - 06000 Cannes

Tel: 04-92-18-82-13- Fax: 04-92-18-82-44

Service Réservation:09.73.04.14.63

Mail : dq@adosom.fr

Site : www.adosom.fr



LES VŒUX DU PRÉSIDENT

CHERS Adhérents (tes), chers amis (ies), chers partenaires,

Tout d'abord, permettez-moi de vous adresser, nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année, en mon nom et celui du Conseil d'administration, de la Direction Générale, de ses équipes.

Que 2025 soit pour chacun de vous synonyme de santé, de sérénité, de réussite, d'épanouissement, de bonheur, tant sur le plan personnel que familial.

J'ai une pensée particulière pour ceux qui ne sont plus parmi nous, mais qui, d'une façon ou d'une autre, restent très présents dans nos vies à travers les souvenirs et les instants partagés.

La clé de notre réussite est commune ; c'est votre confiance et votre engagement qui écriront la continuité de cette aventure associative. C'est avec vous, et pour vous, que nous pourrons avancer.

Vous êtes le cœur de l'ADOSOM, votre implication à nos côtés est déterminante pour faire vivre l'ADOSOM, vous en êtes les artisans par vos séjours à CANNES, à CHÂTEL-GUYON afin de bâtir ensemble le futur.

Mais, soyons réalistes ; nous constatons depuis plusieurs années maintenant une baisse de fréquentations de nos adhérents, le nombre de séjours au Windsor diminue depuis 5 années consécutives pour des raisons multiples.

De ce constat plusieurs explications peuvent en être les causes :

Nos adhérents vieillissent, des trajets longs et coûteux pour certains, des grèves à répétitions, des problèmes de santé entraînant des annulations, des problèmes familiaux, des décès malheureusement à déplorer, un coût de la vie qui ne cesse de s'accroître.

Puis, une économie française délicate, une situation politique incertaine affaiblissent un peu plus le tissu économique dont l'hôtellerie et la restauration qui en subissent les effets directs, effets qui nous impactent encore plus puisque limité par nos statuts sur l'accueil de la clientèle, **car il ne faut pas oublier que nous ne percevons aucune de subventions des ministères comme certaines associations d'actions sociales.**

Pourtant, nous avons un potentiel de plus de **5 millions de fonctionnaires actifs**. Nous nous battons pour pouvoir être connus et reconnus mais cela reste difficile car, chaque ministère a sa propre **activité sociale** donc, la question est posée : « comment pouvoir être plus visible au sein des ministères, comment être plus attractif, comment et surtout, mieux communiquer ? ».

Nous savons que nos actifs ont 5 semaines de congés par an. Nos établissements sont, quant à eux, ouverts entre 9 et 10 mois annuellement ; reste à trouver des solutions en adéquation entre, la diminution de nos anciens qui sont les plus présents dans nos établissements mais le peu d'actifs car moins de temps libres.

Aussi, le conseil d'administration réfléchit à cela depuis plusieurs années en multipliant les signatures de convention.

Le Général Jean-Charles FERRE, administrateur, a proposé au conseil d'administration de contacter l'EDHEC de Nice (**École des Hautes Études et Commerciales**) classée parmi les 3 meilleures grandes écoles en France de nous accompagner à titre gracieux dans une réflexion sur un avenir pour le Windsor.

Le conseil a unanimement validé cette proposition ce sera, un des enjeux majeurs à relever pour l'avenir de l'association, afin de continuer de faire vivre l'ADOSOM dans sa mission avec plus de dynamisme.

Cependant, je reste convaincu que, grâce à la mobilisation, la motivation de tous, nous saurons relever les défis à venir. Nous avons déjà réalisé de beaux projets et renforcé les liens qui font la force de notre famille. Vous êtes les éléments moteurs et je tiens à vous remercier très sincèrement pour votre fidélité et votre engagement.

Je vous souhaite, chers adhérentes, adhérents et partenaires de passer de très belles vacances au sein de nos deux établissements. Je reste disponible, ainsi que toute l'équipe du Conseil d'Administration, du Directeur Général, à votre écoute et à votre service durant cette nouvelle année et réitère mes vœux de bonheur, de santé à tous.

**VOTRE DÉVOUÉ
JEAN-LOUIS BOUILHOL
PRÉSIDENT DE L'ADOSOM**



Le livret d'accueil

La Résidence Windsor est un lieu de mémoire, un lieu symbolique. Ce magnifique **bâtiment de la fin du 19^{ième} siècle**, seul "Hôtel-Restaurant" de cette époque encore ouvert sur l'agglomération cannoise inscrit au patrimoine de la ville de Cannes est implanté au milieu d'un **parc de verdure de 5000 m²**, dans lequel vous trouverez paix et sérénité ;

Nous ne sommes pas un "Hôtel". Nous sommes une **résidence** ouverte aux seuls adhérents de l'A.D.O.S.O.M et aux membres associés ou parrainés par des adhérents de l'Association.

Nous ferons tout pour que votre séjour reste inoubliable pour vous et votre famille.

Soyez nos messagers.

Nous essayons, depuis presque 85 ans déjà, de faire de cet établissement un lieu privilégié, empreint de **calme**, de **convivialité** et de **respect d'autrui**. Par ailleurs, pour pouvoir maintenir des prix dans des fourchettes raisonnables et préserver, ainsi, la vocation sociale de notre Association, nous nous devons d'être attentifs aux dépenses de fonctionnement et de définir avec rigueur la gamme de nos prestations. Notre mode de fonctionnement a été conçu pour trouver le juste milieu entre un hôtel classique 3 étoiles et une maison commune à faire vivre : c'est pourquoi certaines prestations sont limitées (ex : horaires d'ouverture de l'accueil, absence de ménage le dimanche, petit-déjeuner à la française, plat unique aux repas) afin de réduire nos coûts.

Cette belle résidence, à laquelle je suis très attaché, possède une âme. Elle est notre propriété à tous et il nous appartient d'en prendre soin comme de notre propre demeure, ceci afin d'en faire profiter les futures générations.

Vous trouverez dans les pages qui suivent les quelques consignes et conseils qui contribueront au respect de l'établissement et de son personnel.

Fidèle et engagée je donnerai beaucoup de moi-même pour que cette résidence reste un lieu unique.

Merci de votre confiance, merci de votre attachement.

Mes amitiés à toutes et tous.

Quelques éléments d'information sur notre fonctionnement

**Il est INTERDIT de FUMER dans tout le bâtiment,
les ANIMAUX ne sont pas admis dans toute la résidence.**

RÉCEPTION :

Elle est ouverte de **9H à 12H** et de **17H à 19H** sauf le samedi après-midi et le dimanche.

En l'absence de la responsable d'accueil, merci de vous adresser au restaurant ou au bureau de la direction.

Pour les départs du dimanche, merci de passer régler avant samedi 12H.

Les portes d'entrée et du jardin sont fermées et accessibles par un code communiqué lors de la confirmation de votre réservation des chambres ou à votre arrivée. Une notice d'accueil et de bienvenue à votre nom est disposée sur la banque de l'accueil avec la clé de votre chambre.

Attention, il n'y a pas de veilleur de nuit.

Vous trouverez à l'accueil un cahier d'entretien dans lequel vous noterez les différentes interventions (changement d'ampoules etc.)

Un téléphone de secours (appel Pompiers, SAMU, directeur) a été installé à l'accueil ainsi qu'un défibrillateur.

RESTAURATION :

Petit déjeuner :

Il est servi de **7H30 à 9H30** au rez-de-chaussée, il n'est pas servi en chambre.

Déjeuner et dîner :

Les menus sont affichés à l'entrée de la grande salle à manger.

Les repas sont à 3 entrées au choix, plat principal unique (ou omelette), servis à table.

Les fromages et desserts sont proposés sous forme de buffets (ayant + de 10 personnes présentes)

Les cafés, thés ou infusions, sont payants, et servis au bar.

Signalez à la réception **24H à l'avance**, vos désirs présentés ci-dessous.

Vous **souhaitez déjeuner ou dîner à l'extérieur, ou inviter** une ou plusieurs personnes. (Les repas commandés pour des invités seront facturés dans leur intégralité si l'annulation ou le report n'est pas réalisé la veille avant 18h à l'accueil).

Vous **souhaitez emporter un repas froid pour le lendemain.**

Merci de nous signaler, également 24h à l'avance si vous ne déjeunez ou ne dînez pas au restaurant (mais le coût ne pourra pas être déduit de votre pension),

Vous êtes attendus au restaurant de **12H à 13H et de 19H à 20H** hors périodes de vacances scolaires et, de **12H00 à 13H15 et de 19H00 à 20H15** en période de vacances scolaires (juillet/août).

Nous vous demandons d'adopter **une tenue correcte** dans l'ensemble de l'établissement, **particulièrement dans les salles de restaurant.**

Des chaises bébés, ainsi que des sièges et rehausseurs pour enfants, peuvent vous être fournis (selon les disponibilités). Par mesure d'hygiène, il est conseillé aux parents ayant des enfants en bas âge d'apporter un mixeur pour les aliments de bébé.

Il est strictement interdit de consommer au restaurant, au bar et au salon des boissons achetées à l'extérieur de l'établissement.

BAR et SALON :

Pour toute consommation au bar (cafés, apéritifs, digestifs...), vous pouvez vous adresser au restaurant. Horaires : de **11H30 à 14H et de 17H30 à 21H30 (horaires en fonction de l'affluence).**

Chaque commande fait l'objet de la signature d'un bon qui est ensuite comptabilisé sur la facture à votre départ.

Pour alléger le service, après consommation, pensez à déposer vos verres et/ou vos tasses au bar, merci.

CHAMBRES :

Disponibles à **partir de 16H**, les chambres sont équipées de TV à écran plat (offrant les chaînes de la TNT), du Wifi, d'un coffre et d'un sèche-cheveux (pour certaines chambres Sud, le demander à l'accueil).

Un réfrigérateur est à votre disposition au 1^{er} étage dans la salle « biblio », au 3^{ème} étage dans la « lingerie » et au 2^{ème} étage dans votre chambre : **il n'est pas autorisé d'y entreposer des aliments.**

Nous pouvons mettre à votre disposition un lit bébé (selon les disponibilités).

Nos planchers anciens sont fragiles merci de penser à ôter vos chaussures en entrant dans votre chambre. Vous respecterez en même temps les occupants situés à l'étage inférieur et dans les chambres voisines.

Veillez à ne pas tirer sur les rideaux pour les fermer, utiliser pour cela les tire-rideaux.

Pour des raisons de sécurité, les volets des chambres à l'Est/Ouest/Nord ont été bloqués en position ouverte.

Dans les chambres Nord : l'interrupteur situé à l'entrée marqué d'une **pastille rouge** permet de brancher le courant général. Donc si vous n'avez pas de lumière, assurez-vous qu'il est dans la bonne position.

La climatisation dans votre chambre : pendant les périodes de forte chaleur, pensez à fermer vos volets et vos fenêtres avant de quitter votre chambre, cela permettra de garder une fraîcheur naturelle sans moindre coût.
Pensez aussi à couper la climatisation en sortant de votre chambre !
Vous pouvez, avec efficacité immédiate, la rallumer en rentrant.

Change du linge :

Les draps et serviettes ne sont changés qu'une fois par semaine. En dehors de ces changements, vous pouvez demander un renouvellement pendant votre séjour **en payant un supplément** :

- le kit serviettes (*) : 1 drap de bain + 1 serviette par personne.
- le kit draps (*) : 2 draps + taies.

(*) Service payant **6,50 €** qui sera directement mis sur votre facture.

Les oreillers supplémentaires sont facturés **2,50 €**.

Le tapis de bain est changé selon nécessité.

Pour alléger le travail de la femme de chambre, merci d'étendre toutes vos serviettes sur le sèche serviettes.

Toute serviette déposée dans la douche ou baignoire sera considérée comme à renouveler et sera donc facturée.

Le ménage n'est pas fait le dimanche et les jours fériés, un aspirateur est à disposition dans la placard du couloir de chaque étages (**merci de le remettre en place après utilisation**).

Fragilité du matériel : Les abat-jours au-dessus des lits **sont fragiles**, donc n'essayez pas de les faire pivoter, vous les casseriez... **et nous serions dans l'obligation de vous les facturer (150 € pièce)**.

De même, dans les salles de bain, merci de ne pas tirer sur vos serviettes lorsqu'elles sont mises sur les râteliers surélevés au risque de desceller ces derniers.

Les chambres doivent être libérées le jour de votre départ au plus tard à **10H00**.

En complément du cahier d'intervention que vous trouverez à l'accueil, n'hésitez pas à vous rapprocher de notre Responsable d'accueil pour toute intervention ou remarques utiles au bon déroulement de votre séjour.

PARC :

Dans ce lieu de repos et de fraîcheur, particulièrement apprécié des adhérents, vous pouvez profiter du confort de chaises, de transats et de bancs. N'oubliez pas de rapporter vos verres ou tasses au bar.

Pour y descendre, et pour éviter toute chute, profitez de la rampe centrale.

PARKING :

Deux parkings **gratuits** sont à votre disposition. Par mesure de sécurité, et afin d'optimiser les emplacements, nous vous demandons de veiller à ce que votre véhicule soit correctement garé.

Deux places sont réservées pour les personnes à mobilité réduite.

La Direction n'est pas responsable des objets laissés dans votre véhicule ni des dégâts occasionnés lors de ce stationnement.

SERVICES DIVERS A VOTRE DISPOSITION :

- **Un téléphone d'appel d'urgence au RDC à côté de l'accueil derrière l'ascenseur.**
- **Un défibrillateur est installé au RDC à côté de l'accueil derrière l'ascenseur**
- Un ordinateur, réservé aux adultes, (au 1^{er} étage, salle bibliothèque), disponible de 10h à 22h pour permettre à chacun de consulter ses messages mais sans possibilité d'ouvrir les pièces jointes.
- Une bibliothèque où vous pourrez laisser vos livres une fois lus.
- Le Wi-Fi gratuit dans l'ensemble de l'établissement.
- Une buanderie (au 3^{ème} étage), vous y trouverez une machine à laver et un sèche-linge (fonctionnant avec des jetons en vente à l'accueil), une table et un fer à repasser. Merci de ne pas utiliser de javel ou tout produit qui risque de tacher la moquette des couloirs ! Vous pourrez aussi y faire sécher votre linge.

Il est interdit d'étendre du linge sur les rambardes des fenêtres.

- Quelques jeux de société sont à dispositions dans le couloir du bar/salon.
- Une table de ping-pong dans le parc, les raquettes et balles sont gracieusement prêtées. Merci d'en prendre soin car c'est une dépense collective.
- Le courrier est trié tous les jours et déposé dans votre casier à clé au rez de chaussée.
- Vous pouvez vous adresser à l'accueil pour des conseils, réservations de tours et promenades, réservations de taxis, achats de cartes postales, timbres, etc.... **Des billets (à tarif réduit) pour les îles Sainte Marguerite et Saint Honorat et autres....**

Les matériels de plage doivent impérativement être rangés dans le local prévu à cet effet sous l'escalier du parc.

Les serviettes de plage mouillées et imbibées de sable doivent être étendues dans le local adapté à cet effet au 3^{ème} étage, merci.

CONSIGNES IMPORTANTES :

- Merci de ne pas nourrir les pigeons !

- **Les animaux ne sont pas admis dans l'ensemble de la résidence.**
 - Il est interdit de fumer à l'intérieur du bâtiment.
 - L'usage de l'ascenseur est interdit aux enfants **de - de 8 ans non accompagnés.**
- Veillez à respecter les consignes de charge affichées sur la porte de l'ascenseur.**
- La direction ne répond que des objets et valeurs qui lui ont été confiés pendant la durée du séjour et n'est pas responsable des dommages causés aux véhicules en stationnement dans le parc.

LES CONDITIONS D'ANNULATION DE VOTRE SEJOUR :

Les arrhes seront restituées à 100% **moins les frais de gestion et comptable s'élèvent à 55.00€** par chambre réservée si vous annulez 30 jours avant la date du séjour. Entre le 30^{ème} et le 15^{ème} jour une pénalité de 15% sera retenue + **les frais de gestion et comptable**. Entre le 15^{ème} jour et la date d'arrivée, les arrhes seront retenues intégralement sauf pour motifs graves (décès, hospitalisation, OPEX sur présentation d'un certificat ou d'un ordre de mission), tout séjour entamé est dû dans son intégralité sauf pour réquisition pour mission.

COVID 19

« Ces mêmes conditions seront applicables en cas de demandes d'annulation de séjour pour cause de Covid 19, la seule crainte de contracter le virus au sein de la résidence ou à l'extérieur ne constituant pas un motif grave. La somme avancée ne pourra être restituée qu'au vu d'un justificatif médical ou hospitalier ou en cas de fermeture administrative de la résidence ».

Les conditions citées ci-dessus ne concerne pas les réservations pour le MIPIM, le Festival de Cannes et les groupes et séminaires), la condition d'annulation doit être d'un minimum de 50 jours avant la date de la prestation afin d'être remboursé (sauf fermeture administrative).

Tout le personnel est à votre disposition pour vous servir et pour s'efforcer de régler les problèmes que vous pourriez rencontrer.

**Nous vous souhaitons
un agréable séjour au Windsor**

